Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le 13/10/2026
ID : 087-218704203-20261012-2026_34-DE

87400 Le Châtenet en Dognon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-34

Membres : 11
Présents :10
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention :0

L'an deux mille vingt-six le 12 octobre, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 19h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Grenaille Romain-Bérenger, le Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le **8 octobre** 2026.
Présents : Grenaille Romain-Bérenger, Ristroph Stéphane, Dufournaud Gaëlle, Pejout Jean-Luc, Valadas Hervé, Grellety-Magne Marie-Christine, Vendrely Romain, Bulmé Cyril, Février Claudine, Vergnoux Nathalie
Excusée : Goupillou Claire (donne pouvoir à Février Claudine)
Monsieur Bulmé Cyril est nommé secrétaire de séance.

Objet : Délibération pour la vente d'un bien mobilier communal « matériel de la Boulangerie »

Vu l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales prévoyant que le conseil municipal délibère sur la gestion des biens ;

Vu l'article L 2122-21 du code général des collectivités territoriales prévoyant que le maire est chargé d'exécuter les décisions du conseil municipal ;

Considérant que la commune souhaite vendre le matériel de la Boulangerie qui a été racheté en début d'année 2026 au mandataire en charge de la liquidation EURL Villejoubert.

Considérant que, vu les visites effectuées par de possibles acquéreurs ainsi que la vétusté du matériel, il apparaît que les locaux professionnels seront plus adaptés à une nouvelle location sans le matériel.

Après avoir entendu l'exposé de M. le maire, le conseil municipal *à l'unanimité :*

Approuve la vente au prix planché de :

- PETRIN A AXE OBLIQUE : prix planché 250 euros
- FOUR A SOL : prix planché 1000 euros
- CHAMBRE DE FERMENTATION : prix planché 500 euros
- CHARIOTS (2) : prix planché 300 euros pièce
- LAMINOIR : prix planché 300 euros
- FACONNEUSE : prix planché 300 euros
- REPOSE PATONS : prix planché 200 euros
- DIVISEUSE : prix planché 300 euros
- ENFOURNEUR : prix planché 100 euros
- ARMOIRES CONGELATEURS (2) : prix planché 200 euros pièce
- REFROIDISSEUR D'EAU : prix planché 50 euros
- PETIT PETRIN SPIRAL ET BATTEUR : prix planché 50 euros

Envoyé en préfecture le 13/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 087-218704203-20261012-2026_34-DE

- autorise M. le maire à réaliser cette vente aux prix et conditions précitées et à signer toutes les pièces nécessaires à la vente ;

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE

SECRETAIRE DE SEANCE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.
Pour copies conformes.
Au CHATENET en DOGNON, le 12 octobre 2026
Le MAIRE, GRENAILLE Romain-Bérenger

MAIRIE de CHATENET en DOGNON
87400 St-LEONARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité